



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2020

À une séance ordinaire tenue le 2 mars 2020, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, maire
M. Daniel Laflamme, conseiller n° 1
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
M. André Sévigny, conseiller n° 5
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4 - **Absente**

La directrice générale atteste que plus de 3 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Inscription des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (Aucun)

ÉTUDE :

7. SERVICE D'URBANISME

- a. Adoption du règlement no 877-2020 modifiant le Règlement no 596-2007 sur les ententes relatives à des travaux municipaux afin de modifier l'annexe A – normes de conception des ouvrages
- b. Adoption du 1^{er} projet de règlement no 880-2020 modifiant le Règlement de zonage no 590-2007 et ses amendements afin d'augmenter à 6 le nombre de logements permis dans la zone 164R
- c. Dérogation mineure – 14, 35 et 37, rue des Cormiers
- d. Dérogation mineure – 106B, route du Cap
- e. Programme d'aide financière à la restauration patrimoniale

8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- a. ...

9. SERVICE DES INCENDIES

- a. Démission de 4 pompiers
- b. Embauche de 4 pompiers

10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Programme d'aide à la voirie locale, volet – Projets particuliers d'amélioration

11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. Avis de motion et présentation du projet de règlement d'emprunt no 883-2020
- b. Résolution de concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 637 000 \$ qui sera réalisé le 10 mars 2020
- c. Résolution d'adjudication



12. ADMINISTRATION

- a. Avis de motion et présentation du projet de règlement no 882-2020
- b. Autorisation de signatures pour la modification d'une servitude de conservation
- c. Création du comité de pilotage et du comité de suivi du plan d'action de la politique familiale et Municipalité amie des aînés
- d. Autorisation d'aller en appel d'offres pour la construction d'une patinoire couverte réfrigérée
- e. Achat de cartes pour le souper reconnaissance des Chevaliers de Colomb
- f. Don pour le congrès annuel des clubs Lions

13. AGENDA POLITIQUE

- a. ...

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

18164-03-2020
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 mars 2020 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

18165-03-2020
point no 5

ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

Salaires bruts payés - Février	
Bernard Ouellet	3 729.24 \$
Jean-Pierre Lamontagne	1 243.08 \$
Jonathan Moreau	1 243.08 \$
André Sévigny	1 243.08 \$
Julie Rousseau	1 243.08 \$
Alexandre D'Amour	1 243.08 \$
Daniel Laflamme	1 243.08 \$
Martine Couture	6 604.24 \$
Cathy Bergeron	5 348.76 \$
Martin Miller	4 121.93 \$
Renault Lepage	6 237.88 \$
Dany Lamontagne	5 474.68 \$
Membres du conseil et cadres :	38 975.21 \$
Employés de voirie et bureau :	50 290.41 \$
Service de sécurité incendie :	10 003.30 \$
Bibliothèque et brigadières :	7 415.02 \$
Personnel de la SAAQ :	8 385.92 \$
Employés centre Multifonctionnel et loisirs :	9 529.76 \$
Total des salaires bruts payés pour février 2020 :	124 599.62 \$



Comptes payés - Février		
Sage inc.	Assurances collectives	8 896.64 \$
Hydro-Québec	Demande d'alimentation	3 320.48 \$
Demain Lotbinière	Commandite pour la conférence <i>Zéro gaspillage</i>	200.00 \$
Productions Repères	Prestation musicale - Fête des Neiges	459.90 \$
Jean-Charles Huot	Remb. dépôt du certificat de localisation	200.00 \$
Valérie Miville et Patrick Godbout	Remb. dépôt du certificat de localisation	200.00 \$
9224548 Canada inc.	Remb. dépôt du certificat de localisation	200.00 \$
Olivier Boisvert	Remb. dépôt du certificat de localisation	200.00 \$
David Daigle et Geneviève Garneau	Remb. dépôt du certificat de localisation	200.00 \$
Étienne Labonté et Geneviève Couture	Remb. dépôt du certificat de localisation	200.00 \$
Caroline Lajoie	Remb. dépôt du certificat de localisation	200.00 \$
Rosalie Charest et Maxime Lemelin	Remb. dépôt du certificat de localisation	200.00 \$
Daniel Rousseau	Remb. dépôt du certificat de localisation	200.00 \$
Constructions S. Marcoux inc.	Remb. dépôt du certificat de localisation	200.00 \$
CARRA	Cotisation mensuelle	3 024.00 \$
Revenu Québec	Sommaire 2019	139.17 \$
Autisme Québec	Conférence sur l'autisme à la bibliothèque	118.00 \$
Stéphanie Fripiat	Animation bibliothèque	319.06 \$
Ministre du Revenu	Saisie de salaire	67.71 \$
Charles-Éric Drouin-Bilodeau	Remb. dépôt du certificat de localisation	200.00 \$
Les Habitations Bô-Model Itée	Remb. dépôt du certificat de localisation	200.00 \$
Énergir	Chauffage à la caserne	523.26 \$
Hydro-Québec	Électricité	6 369.40 \$
Produits Suncor	Essence février	3 698.15 \$
Télus Québec	Fibre optique	776.08 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	15 669.07 \$
Bell Mobilité inc.	Modem station de pompage	117.31 \$
Télus Mobilité	Cellulaires	960.71 \$
Vidéotron	Centre Multifonctionnel	102.70 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	17 933.00 \$
Receveur général du Canada	Remise gouvernementale	13 653.90 \$
CARRA	Cotisation mensuelle	1 781.68 \$
Groupe Négotel	Téléphones	906.73 \$
Total des comptes payés pour le mois de février 2020 :		81 436.95 \$

Comptes à payer - Février		
9235-0669 Québec inc.	Cylindres	324.23 \$
Groupe ABS inc.	Avis technique et étude géotechnique pour la caserne	7 525.12 \$
Groupe Accisst inc.	Formation CSST	1 207.24 \$
Acklands Grainger inc.	Capteur pour incendie et travaux publics	315.01 \$
Alternateur Lemay et fils inc.	Batteries pour remorque à asphalte	294.23 \$
Amusements Boréal	Fête au Village	3 018.09 \$
Association des bibliothèques du Qc	Cotisation 2020	395.95 \$
Atelier C. Laliberté inc.	Réparation d'un moteur d'élévateur de panier de basket	298.30 \$
BC2 Groupe Conseil inc.	Services professionnels - patinoire couverte réfrigérée	8 623.13 \$
Pièces d'équipement Bergor	Pièces pour balai mécanique	1 472.90 \$
Béton Laurier inc.	Entretien balai mécanique et béton pour boîte de support	813.33 \$
Mélanie Boily	Formation à Trois-Rivières	118.43 \$
Bonair SD	Entretien climatisation au centre et à Place Francoeur	801.55 \$
Boulons et Écrous A.M. inc.	Boulons et pince pour traitement eaux usées	259.91 \$
Boulon hydraulique CMT	Support de baril au réservoir des Lilas	401.71 \$
Brassard Buro inc.	Fourniture de bureau	239.07 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Brenntag Canada inc.	Bisulfite de sodium	1 140.28 \$
Carquest Laurier-Station	Entretien réservoir du Mack, pompe et pistolet à air	331.77 \$
CCM2 Architectes	Services professionnels en architecture - caserne	9 416.45 \$
Centre de services partagés	Documentation pour les travaux publics	29.69 \$
CER Turmel enr.	Tube pour boîte à radar et pièce pour conteneur	209.26 \$
Chapiteau Rive-Sud inc.	Location chapiteau pour la Fête des Neiges	730.79 \$
Julie-Ann Charest	Frais de déplacement et encadrement de photos	222.35 \$
Clinique vétérinaire des Appalaches	Castrations chats et hystéro chattes	1 353.95 \$
Clôture G.P. inc.	Réparation clôture parc à chiens et matériaux pour patinoire	1 383.15 \$
COMBEQ	Congrès 2020	724.34 \$
Les commerçants de la Chaudière	Frais de transport	43.55 \$
Se@a Constructo	Service professionnel vidange et disposition des boues	27.54 \$
Cordonnerie Touche-à-Tout	Dossard pour brigadière	22.93 \$
Côté Fleury inc.	Cadenas pour loisirs	154.43 \$
Délivro	Frais de transport	254.86 \$
Deschênes & fils ltée	Pièces aqueduc, valves et pièces compteur d'eau	1 646.65 \$
Develo Tech	Balises piste cyclable route 273	2 373.20 \$
Distributrices G.M.P.	Produits pour distributrices au centre Multifonctionnel	265.75 \$
Distnet inc.	Entretien et nettoyage des stations traitement eaux usées	2 185.31 \$
Distributions Nord-Ouest	Lumières bibliothèque	1 958.94 \$
Drouin et frères inc.	Achat Éconoline Express	32 281.26 \$
École Nationale des pompiers	Transfert de zone, formation, demande d'équivalence	4 104.08 \$
Entreprises Nitrof enr.	Réparation coupe-froid à place Francoeur	571.43 \$
Envir'eau puits inc.	Services professionnels pour recherche en eau	804.83 \$
Enviro-Step technologies inc.	Entretien système hydro-kinetic printemps et automne	2 299.50 \$
Équipro	Location chariot élévateur pour réparer panier de basket	287.44 \$
Éthier avocats	services professionnels pour TVQ	12 049.69 \$
Eurofins Environnement	Analyses d'eau potable et eau usée	1 468.82 \$
Fonds d'information sur le territoire	Avis de mutation	76.00 \$
Garage G. Rousseau & Fils	Alternateur pour le F-250	262.12 \$
Gestion Servi-Plus	Ménage centre Multi, chalet, salle com. et hôtel de ville	4 901.31 \$
Groupe Archambault inc.	Achat de livres pour la bibliothèque	729.18 \$
Impressions JKL inc.	Étiquettes pour service des incendies	28.74 \$
Imprimerie Ste-Croix inc.	Imprimerie pour service des incendies	40.53 \$
J.L. inc.	Rouleaux pour la SAAQ	689.28 \$
Kone inc.	Remplacement batterie ascenseur au centre Multi.	275.94 \$
L. Delisle 2014 inc.	Déneigement des rues, trottoirs et stationnements	101 982.83 \$
Lab-Eau-Environnement inc.	Silicone pour loisirs et voirie	238.77 \$
Dany Lamontagne	Remboursement d'achat divers	214.07 \$
Laurent Lamontagne	Remplacement de la brigadière	61.84 \$
Laurentide Re/Sources inc.	Collecte organique	539.07 \$
Librairie Renaud-Bray	Achat de livres pour la bibliothèque	2 604.88 \$
Librairie Chouinard	Achat de livres pour la bibliothèque	1 025.52 \$
Lumen	Lampe test route	321.93 \$
Jocelyn Magnan Agronome	Suivi agronomique	1 179.64 \$
Marché Veilleux	Achats pour activité son et lumière et réunion	395.33 \$
Marius Garon inc.	Pièces pour Express 2019	1 427.91 \$
Médias Transcontinental	Apollinairois dans le Publi-Sac	214.20 \$
Mercier Expert inc.	Entretien scie à la chaîne	24.13 \$
Messer Lévis	Frais d'utilisation de bouteilles et location bouteilles	139.89 \$
Morency Société d'avocats	Appel d'une décision de la cour municipale	2 254.91 \$
MRC de Lotbinière	Quote-part de mars	99 976.50 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part de mars	10 409.76 \$
Municipalité de Saint-Agapit	Entraide incendies du 6 et 13 janvier	2 741.70 \$
Municipalité de Saint-Antoine	Entraide incendie du 7 février	531.12 \$
Nordik Sports	Pièces pour souffleur à main, VTT et petit moteur	813.16 \$
Sylvie Noreau	Remboursement changement de salle	73.00 \$
Normand Côté, électricien	Réparations diverses et installer prises	2 243.45 \$



Novicom Technologies	18 radios pour service incendie et divers	27 935.33 \$
OBV du Chêne	Conception de plans de végétations	5 367.03 \$
Orizon Mobile	Temps d'antenne janvier et février	482.90 \$
P.E. Fraser	Coupe-froid pour les loisirs	188.22 \$
Annabelle Paquet	Remboursement d'achats pour activité Ôhangar	21.90 \$
Pause-Café Soleil	Café	168.44 \$
Paysagiste 2000 inc.	Excavatrice pour glissade et déneigement secteur rural	72 483.69 \$
Pièces d'auto Alain Côté	Casque de soudure, batteries et diverses pièces	681.26 \$
Pitney Bowes Canada	Timbres	5 880.61 \$
Placide Martineau inc.	Pièces et accessoires	893.22 \$
Danielle Poulin	Surveillance examen pompiers	36.00 \$
Produits Capital	Produits hygiéniques et d'entretien	1 437.45 \$
PG Solutions	Contrat d'entretien, comptes de taxes, licence, etc.	5 144.48 \$
Proludik inc.	Location de jeux gonflables - Fête des Neiges	1 764.87 \$
Promotions de la Vallée	Sacs réutilisables	574.88 \$
Québec Linge	Location de tapis	250.52 \$
Rabais Campus	Renouvellement de revues pour la bibliothèque	122.79 \$
Réal Huot inc.	14 ensembles d'accouplement pour compteur d'eau	258.51 \$
Receveur général du Canada	Licence radio et autorisation radiocommunication	1 660.14 \$
Régie intermunicipale	Quote-part de mars	21 198.84 \$
Rembourrage d'auto Daigle inc.	Réparation bris de sangle d'un garage	32.19 \$
Réseau Biblio de la Capitale	Cartes d'abonnées plastifiées et trousse de naissance	568.56 \$
R.M. Leduc & cie	Présentoir bibliothèque	634.04 \$
Roulement Techno inc.	Achat de pièces	1 025.79 \$
Nelly Rousseau	Activité Ôhangar février	240.00 \$
Serrurier Rive-Sud Lévis inc.	Clés	209.67 \$
Signal Services inc.	Panneaux de signalisation	745.04 \$
Sinto inc.	Graisse pour pépîne	88.82 \$
Socan	Permis de diffusion - droits d'auteurs	228.32 \$
SOS Phone Lévis	Réparation d'un cellulaire	155.21 \$
Soudure Mobile Bed-Aret inc.	Fabrication de 2 supports pour radios portatifs	258.69 \$
Stantec Expert-Conseil Itée	Raccordement de puits et augmentation capacité eau	11 669.96 \$
Sandra Talbot	Photographie Fête des Neiges	157.50 \$
Télé-Alarme Plus inc.	Batteries pour système d'alarme salle communautaire	117.27 \$
Terralpha architecture de paysage	Retravailler les plans des parcs	3 179.09 \$
Toromont Cat	Inspection et entretien niveau II réservoir incendie	914.05 \$
Martin Tremblay	Animation soirée des bénévoles	500.00 \$
Marianne Veillette	Activité Ôhangar février	63.75 \$
Xérox Canada	Frais photocopies des 2 imprimantes	1 903.54 \$
Total des comptes à payer pour le mois de février 2020 :		510 109.72 \$

18166-03-2020
point no 7a

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 877-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 596-2007
SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX AFIN DE MODIFIER L'ANNEXE
A – NORMES DE CONCEPTION DES OUVRAGES**

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux no 596-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QUE pour respecter la distance de dégagement autour des bornes d'incendie, la distance minimale par rapport à l'emprise pour implanter une borne d'incendie doit être modifiée;

ATTENDU QU'il est pertinent d'ajouter des normes de construction de trottoirs puisque la Municipalité peut demander au promoteur d'en prévoir dans son projet de développement;



ATTENDU QU'il y a lieu de spécifier le modèle de barrière de limitation d'accès ou chicane afin d'avoir une uniformité sur le territoire lorsque celles-ci sont prévues;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 3 février 2020 par Julie Rousseau, conseillère no 4;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 14 février 2020;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Qu'un règlement portant le n° 877-2020 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

18167-03-2020
point no 7b

**ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT NO 880-2020 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 590-2007 ET SES AMENDEMENTS AFIN D'AUGMENTER À 6 LE
NOMBRE DE LOGEMENTS PERMIS DANS LA ZONE 164R**

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de modification réglementaire afin de permettre la réalisation d'un projet intégré de deux habitations multifamiliales de 6 logements dans la zone 164R;

ATTENDU QUE dans la zone 164R, il ne reste que deux emplacements pouvant recevoir des immeubles à 6 logements conformes aux règlements d'urbanisme;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce premier projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un premier projet de règlement portant le no 880-2020 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

18168-03-2020
point no 7c

DÉROGATION MINEURE – 14, 35, 37, RUE DES CORMIERS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu les demandes de permis de lotissement no 2020-004, 2020-005 et 2020-006 pour les propriétés situées au 14, rue des Cormiers, 35, rue des Cormiers et 37, rue des Cormiers;

ATTENDU QUE les demandes sont pour lotir les lots pour des usages d'habitations unifamiliales jumelées, considérant les grandes superficies de chacun des lots;

ATTENDU QUE des demandes de dérogation mineure numéro 2020-010, 2020-011 et 2020-012 ont été demandées pour chacune des adresses :

- Pour le 14, rue des Cormiers : Il est demandé de réduire les profondeurs de chacun des lots à 23.28 mètres et 22.05 mètres alors que la norme minimale pour la profondeur d'un lot à l'usage d'habitation unifamiliale jumelée est de 27 mètres. Et d'autoriser 2 lots de formes irrégulières alors que les nouveaux terrains doivent être lotis selon une forme rectangulaire et régulière dont les lignes sont droites, rectilignes et non brisées.



- Pour le 35, rue des Cormiers : Il est demandé que les longueurs des lignes passant par les points de rencontre des lignes latérales avec les lignes de rue soient à 7.62 mètres et 7.61 mètres pour des terrains situés dans une courbe alors que la norme est que cette ligne ne peut jamais être moindre que 8 mètres;
- Pour le 37, rue des Cormiers : Il est demandé que les longueurs des lignes passant par les points de rencontre des lignes latérales avec les lignes de rue soient à 7.62 mètres et 7.61 mètres pour des terrains situés dans une courbe alors que la norme est que cette ligne ne peut jamais être moindre que 8 mètres;

ATTENDU QUE des avis publics de dérogation mineure ont été publiés le 12 février 2020 et le 14 février 2020;

ATTENDU QUE ces dossiers ont été étudiés en vertu du Règlement de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de ces demandes de dérogation mineure;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les demandes de dérogation mineure no 2020-010, 2020-011 et 2020-012 soient autorisées comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

18169-03-2020
point no 7d

DÉROGATION MINEURE – 106-B, ROUTE DU CAP

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis 2019-391 pour la propriété située au 106B, route du Cap;

ATTENDU QUE la demande consiste à transformer un bâtiment complémentaire en bâtiment principal dans le cadre d'un projet intégré non résidentiel;

ATTENDU QUE sur la propriété, trois bâtiments sont existants, dont deux seront pour un usage principal et un pour un usage complémentaire;

ATTENDU QUE la superficie minimale d'un terrain pour un ensemble non résidentiel est de 5000 mètres carrés alors que la propriété a une superficie de 4414.6 mètres carrés;

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure numéro 2019-046 a été faite pour autoriser la superficie du terrain à 4414.6 mètres carrés;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 14 février 2020;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA, no 594-2007, du Règlement de zonage no 590-2007 et du Règlement sur les dérogations mineures no 595-2007;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2019-046 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité.

18170-03-2020
point no 7e

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RESTAURATION PATRIMONIALE

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a signifié son intention au ministère de la Culture et des Communications, de déposer une demande d'aide financière dans le nouveau programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier;



ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a la possibilité d'adhérer au volet 1a, soit le volet restauration du patrimoine immobilier de propriétés privées;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser le Maire ou la directrice générale à signer l'entente établie entre la MRC de Lotbinière et le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier.

La Municipalité de Saint-Apollinaire s'engage à réserver une somme de 60 000 \$ sur trois ans et à respecter les critères et modalités qui s'appliquent au volet 1a du Programme.

Adopté à l'unanimité.

18171-03-2020
point no 9a

DÉMISSION DE 4 POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE messieurs Joël Leclerc, Simon Desruisseaux, Jean-Marie Hébert et madame Julie Rousseau ont remis leur démission pour cause de déménagements, manque de temps et retraite pour monsieur Jean-Marie Hébert après 30 ans de loyaux services;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la démission des pompiers cités ci-dessus.

Le conseil municipal remercie messieurs Joël Leclerc, Simon Desruisseaux, Jean-Marie Hébert et madame Julie Rousseau pour leurs années données au service de sécurité incendie et qu'une lettre de remerciement leur soit transmise.

Adopté à l'unanimité.

18172-03-2020
point no 9b

EMBAUCHE DE 4 POMPIERS

ATTENDU QUE la Municipalité a comme objectif de maintenir un effectif du service afin de répondre aux exigences du schéma de risque en sécurité incendie;

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie a procédé à des entrevues de sélection et que le directeur et les officiers du service de sécurité incendie ont recommandé l'embauche de 4 nouveaux membres;

ATTENDU QUE les candidats devront s'engager à rencontrer les exigences de formation du règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal et suivre la formation POMPIER 1;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

De procéder à l'embauche de Jean-René Vigneault, Félix Bastrash, Rachel Ratté et Maryline Souter, comme pompiers et qu'ils soient soumis à une période de probation de 1 an.

Adopté à l'unanimité.

18173-03-2020
point no 10a

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;



ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil municipal de Saint-Apollinaire approuve les dépenses d'un montant de 779 403 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Cette résolution abroge la résolution numéro 18156-02-2020.

Adopté à l'unanimité.

18174-03-2020
point no 11a

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT
D'EMPRUNT NO 883-2020**

Avis de motion est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement d'emprunt no 883-2020 décrétant le raccordement des puits 11-2018 et 12-2018.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

18175-03-2020
point no 11b

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR
BILLETS AU MONTANT DE 637 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 10 MARS 2020**

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Saint-Apollinaire souhaite emprunter par billets pour un montant total de 637 000 \$ qui sera réalisé le 10 mars 2020, réparti comme suit :

Règlement d'emprunt no	Pour un montant de \$
850-2018	637 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 10 mars 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 10 mars et le 10 septembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021	120 200 \$	
2022	123 700 \$	
2023	127 300 \$	
2024	131 000 \$	
2025	134 800 \$	(à payer en 2025)
2025	0 \$	(à renouveler)

Adopté à l'unanimité



18176-03-2020
point no 11c

RÉSOLUTION D'ADJUDICATION

Date d'ouverture :	2 mars 2020	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	14 h	Échéance moyenne :	3 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	10 mars 2020
Montant :	637 000 \$		

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 10 mars 2020, au montant de 637 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA			
	120 200 \$	2,18000 %	2021
	123 700 \$	2,18000 %	2022
	127 300 \$	2,18000 %	2023
	131 000 \$	2,18000 %	2024
	134 800 \$	2,18000 %	2025
	Prix : 100,00000		Coût réel : 2,18000 %
2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.			
	120 200 \$	1,70000 %	2021
	123 700 \$	1,70000 %	2022
	127 300 \$	1,70000 %	2023
	131 000 \$	1,85000 %	2024
	134 800 \$	2,00000 %	2025
	Prix : 98,87100		Coût réel : 2,22936 %
3 - CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE LOTBINIÈRE			
	120 200 \$	2,50000 %	2021
	123 700 \$	2,50000 %	2022
	127 300 \$	2,50000 %	2023
	131 000 \$	2,50000 %	2024
	134 800 \$	2,50000 %	2025
	Prix : 100,00000		Coût réel : 2,50000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;



QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 10 mars 2020 au montant de 637 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 850-2018. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

Adopté à l'unanimité

18177-03-2020
point no 12a

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 882-2020

Avis de motion est par les présentes donné par Alexandre D'Amour, conseiller no 6, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement no 882-2020 décrétant les heures d'ouverture du circuit de motocross MX St-Apo pour la saison 2020.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

18178-03-2020
point no 12b

AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LA MODIFICATION D'UNE SERVITUDE DE CONSERVATION

CONSIDÉRANT QU'une servitude de non-construction à des fins de conservation affectant des parties des lots 3 384 582, 3 584 440 et 4 070 104 du cadastre du Québec, a été reçue devant la Notaire Cathy Létourneau le 30 septembre 2013 et publiée à la circonscription foncière de Lotbinière sous le numéro 20 300 676;

CONSIDÉRANT QUE le lot 4 070 104 du cadastre du Québec n'existe plus suite à la cession du terrain par la Municipalité à la Commission scolaire des Navigateurs;

CONSIDÉRANT QUE cette servitude doit être modifiée à la suite d'une autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour des travaux de remblayage d'un marécage dans le projet d'agrandissement de l'École des Sentiers à même le lot 6 272 284 du cadastre du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Daniel Laflamme et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer l'acte relatif à la correction de la servitude de conservation affectant des parties lots 3 584 440, 3 384 582 et 6 272 284 du cadastre du Québec.

La parcelle E, qui devient sujette à la servitude de conservation en remplacement de la parcelle du lot 4 070 104, est décrite dans une description technique préparée par Paul Grimard, arpenteur-géomètre, le 30 juillet 2019, sous la minute 6549.

La présente résolution abroge la résolution numéro 18060-10-2019 adoptée le 7 octobre 2019.

Adopté à l'unanimité

18179-03-2020
point no 12c

CRÉATION DU COMITÉ DE PILOTAGE ET DU COMITÉ DE SUIVI DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

ATTENDU la volonté de la Municipalité d'améliorer les conditions de vie des familles et des aînés de son territoire et de contribuer au vieillissement action des aînés;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de mettre à jour sa politique familiale et Municipalité amie des aînés;



ATTENDU QUE la Municipalité s'est engagée dans la démarche territoriale de mise à jour des politiques familiales et Municipalité amie des aînés;

ATTENDU QUE la Municipalité doit, dans le cadre de la démarche de mise à jour de sa politique familiale et Municipalité amie des aînés, nommer un comité de pilotage de la démarche au niveau municipal comprenant deux représentants du milieu de vie des aînés par leur engagement dans leur communauté, deux représentants des familles et le responsable des questions familles et aînés;

ATTENDU QUE la Municipalité doit, dans le cadre de la démarche de mise à jour de sa politique familiale et Municipalité amie des aînés, nommer un comité de suivi du plan d'action de la politique familiale et Municipalité amie des aînés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

- De procéder à la création d'un comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) composé des personnes suivantes :
 - Julie Rousseau
 - Luc Auger
 - Rosalie Cyr-Demers
 - Yves Bédard

Ce comité sera sous la responsabilité de l'élu responsable des questions familiales et aînées (RQF/A).

Le comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés aura pour mandat :

- De permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté et sa formation devrait le refléter : organismes communautaires et, en particulier, ceux qui représentent des familles, des aînés, des regroupements, des organismes, des membres du milieu de la santé, du milieu scolaire, du secteur économique et des services municipaux, etc.
 - D'assurer la mise à jour de la politique familiale et Municipalité amie des aînés ainsi que le plan d'action :
 - o en étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
 - o en recommandant des projets concernant les divers cycles de vie;
 - D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la politique familiale et Municipalité amie des aînés;
 - De jouer un rôle consultatif auprès du conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les familles et les aînés;
 - D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir familles et aînés »;
 - De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions, et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel)
- De mandater le comité de pilotage de la politique familiale et Municipalité amie des aînés pour assurer le suivi et l'évaluation du plan d'Action de la politique familiale et Municipalité amie des aînés

Ce comité sera sous la responsabilité de l'élu responsable des questions familiales et aînées (RQF/A).

Le comité de suivi de la politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) aura pour mandat :

- D'exercer un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
- De prioriser les éléments du plan d'action;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la politique de la famille et des aînés;
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la politique de la famille et des aînés;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la Municipalité à intégrer le principe « penser et agir familles et aînés »;



- De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel).

Adopté à l'unanimité.

18180-03-2020
point no 12d

**AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION
D'UNE PATINOIRE COUVERTE RÉFRIGÉRÉE**

ATTENDU QU'il est nécessaire d'aller en appel d'offres pour la construction d'une patinoire couverte réfrigérée;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale, Martine Couture, à procéder aux appels d'offres par le biais du site SEAO pour la construction d'une patinoire couverte réfrigérée.

Adopté à l'unanimité.

18181-03-2020
point no 12e

**ACHAT DE CARTES POUR LE SOUPER RECONNAISSANCE DES CHEVALIERS
DE COLOMB**

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb de Saint-Apollinaire ont convié les membres du conseil municipal à leur souper reconnaissance qui aura lieu le samedi 7 mars prochain à la salle communautaire;

ATTENDU QU'à cette occasion, les Chevaliers célèbreront 25 ans et 50 ans de vie colombienne de 5 frères Chevaliers et feront l'éloge de la personnalité colombienne de l'année, madame Gaétane Lévesque;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat de 4 cartes pour participer à ce souper reconnaissance au coût de 25 \$ chacune, pour un total de 100 \$.

Adopté à l'unanimité.

18182-03-2020
point no 12f

DON POUR LE CONGRÈS ANNUEL DES CLUBS LIONS

ATTENDU QUE les clubs Lions tiennent annuellement un congrès afin de se regrouper pour partager et parfaire leurs connaissances;

ATTENDU QUE le congrès regroupera des Lions des régions de Chaudière-Appalaches, Québec, Saguenay-Lac Saint-Jean, Beauce et Mauricie;

ATTENDU QUE le Club Lions de Saint-Apollinaire demande un don avec visibilité pour Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE le gouverneur du District U-2 est résident de Saint-Apollinaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire un don de 1200 \$ pour le congrès des clubs Lions, correspondant à 1 page dans le cahier souvenir.

Adopté à l'unanimité.



18183-03-2020
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 2 mars 2020 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité.

18184-03-2020
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 2 mars 2020 à 20 h 10.

Adopté à l'unanimité.

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

Je, Bernard Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 6 AVRIL 2020